



Charpente

La charpente est un domaine qui fait appel à de nombreuses connaissances : l'art du trait, la valorisation du bois, la compréhension des répartitions des charges, les techniques d'assemblage et la dimension symbolique. Véritable signal dans le paysage, la charpente façonne des formes qui participent à construire une identité revendiquée pour chaque secteur du territoire. Très sommairement, le franchissement du Lot symbolise la répartition entre les toits à forte pente ou toit celtique au nord et les toits à faible pente ou toit méditerranéen au sud de la rivière. Sur le territoire des Causses du Quercy, les charpentes des maisons anciennes sont souvent modestes mais la diversité des granges a favorisé une grande variété de systèmes statiques.

Des recherches sur une classification des charpentes de l'**architecture vernaculaire** indiquent une évolution complexe. Les plus anciennes granges peuvent bénéficier de **charpentes à « crucks »** composées de grands couples d'**arbalétriers** courbes. Puis, le développement du système triangulé a permis l'émergence de multiples structures. Sur les toitures à forte pente, il est fréquent de trouver des charpentes à **chevrons-formant-ferme**, des **fermes** assemblées avec des **arbalétriers** coudés ou des combinaisons mixtes avec une alternance de « fermes maîtresses » sur le même plan que les **chevrons**.

Présentes en grand nombre, les **demi-croupes** sont caractéristiques de l'architecture caussenarde. D'autres charpentes atypiques se retrouvent ponctuellement comme le toit en carène « à la Philibert de l'Orme » ou des **fermes**

à la **Mansart** avec un **brisis** en lauzes sur le Causse de Limogne. Composant une architecture opulente, les charpentes mansardées deviennent toutefois plus fréquentes sur la bande du Limargue.

A l'image des encastremements des bois dans la maçonnerie, une vigilance particulière sur les zones sensibles aux désordres est nécessaire dans le cadre d'un projet d'isolation des combles ou des rampants. La sauvegarde des anciens planchers est aussi à encourager afin de conserver l'atmosphère paysanne. La maison ancienne fonctionne comme un système souple et vivant, le remplacement systématique des planchers par des matériaux rigides et inertes est à éviter.

Mais la charpente est aussi à associer à des motifs hautement emblématiques des Causses du Quercy. Les petits ouvrages forment une part importante des édifices anciens. Ils se déclinent en **bolets**, auvents, galeries, charpentes des lavoirs... La souplesse des formes naturelles provenant de bois grossièrement **équarris** et la finesse des structures aux multiples nuances composent des ambiances atypiques où la rusticité se mêle à l'élégance. Enfin, les plus anciens **colombages** témoignent de la reconstruction des centre-bourgs médiévaux. La structure à pan de bois se retrouve aussi dans certains pigeonniers accolés aux granges ou aux maisons. Une grande majorité des pans de bois n'était pas prévue pour être apparents à l'exception de certains remplissages singuliers comme les carreaux de tuf.

● cf. fiche lexique

Les fiches par corps d'état sont structurées en trois axes pour chaque savoir-faire. Ils expriment des recommandations sur les différentes interventions d'un professionnel du patrimoine bâti :

« Reconnaître et conserver » souligne l'importance de la phase du diagnostic.

« Réutiliser et s'approvisionner » informe sur la mobilisation de la ressource.

« Mettre en œuvre et réaliser » formule des préconisations au moment de l'action.



CHARPENTE ET PLANCHER

Reconnaître et conserver

- Analyse de la charpente et de son évolution au regard du matériau de couverture (bois de brin et tuiles anciennes, bois sciés et tuiles mécaniques...).
- Réparation des charpentes anciennes à encourager par des assemblages traditionnels (enture, tenon-mortaise, tenon renforcé...). En cas d'impossibilité, un relevé et une couverture photographique de la charpente à remplacer seront effectués.
- Respect et préservation des essences locales, des sections de bois, des bois sommairement **équarris**, des assemblages traditionnels, des pièces **délardées** et de la souplesse des formes naturelles.
- Sauvegarde impérative des dispositifs de **joug** et des assemblages singuliers (queue d'aronde, trait de Jupiter, tenons traversants...).
- Conservation des décors en bout de poutres ou de chevrons.
- Maintien et consolidation des planchers anciens quand ils sont sains. Remplacement par d'autres techniques qu'en cas d'incompatibilité d'usage.
- Sauvegarde des anciennes planches clouées ou chevillées en conservant à minima une face visible (en plafond ou en plancher selon l'isolation).



Réutiliser et s'approvisionner

- Stockage du bois en cas de démontage d'une ancienne charpente ou d'un plancher pour réutilisation.
- Remplacement des bois anciens par des bois d'essences et de sections similaires. L'emploi de résineux sera à limiter et à proscrire sur les parties apparentes.
- Utilisation de bois locaux : chêne, châtaignier, peuplier...
- Traçabilité du bois avec agrément PEFC ou FSC, transformation dans une scierie locale.
- Emploi de planches de **voliges** brutes de sciage sous les couvertures visibles.
- Proscrire les lasures et les vernis.

Mettre en œuvre et réaliser

- Conformité de la technique de remplacement des bois de charpente avec l'existant par l'emploi de l'outillage adéquat (bois de brin équarris, traces d'**herminette**, bois sciés pour les charpentes plus récentes...).
- Taille manuelle et restitution à l'identique des pièces courbes (arbalétriers, charpente Philibert de l'Orme) ou recevant des assemblages complexes (poinçons, enrayure...).
- Emploi de bois de récupération pour les **chevrons** de rive apparents.
- **Délander** les pièces de bois apparentes sauf pour les charpentes en bois sciés.
- Brossage des bois neufs sur les charpentes.
- Plancher : remplacement des bois anciens par des planchers en chêne ou en châtaignier non **bouvetés** en bout et de largeurs différentes.
- Les lasures et les vernis sont proscrits.



PAN DE BOIS, PETIT PATRIMOINE & BOLET

Reconnaître et conserver

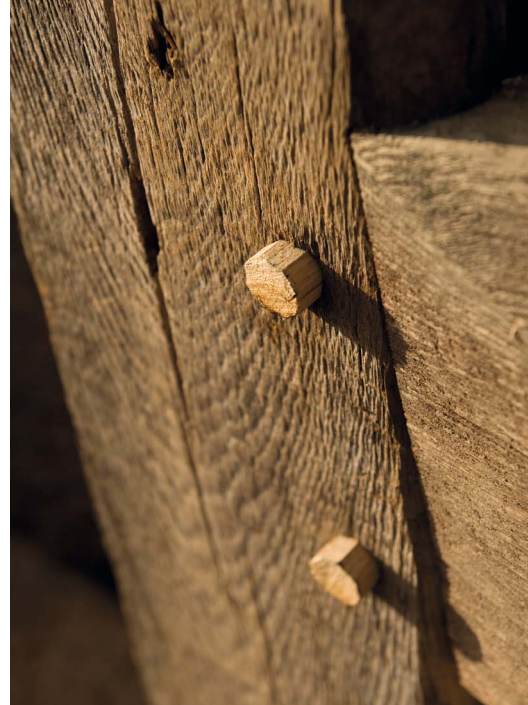
- Conservation de l'élégance des poteaux anciens due à leurs faibles sections, des **aisseliers**, des garde-corps, des décors en bouts de poutres ou de **chevrons** (bois chantournés...).
- Respect des éléments de calage élémentaire (échantignolles...), entre les différents éléments des charpentes rustiques.
- Confortement des pans de bois anciens, injection possible de résine pour restaurer les pièces sculptées.
- Sauvegarde impérative des remplissages singuliers des pans de bois (carreaux de tuf, torchis tressé...).
- Renvoi vers un maçon qualifié si le pan de bois est prévu pour être enduit.

Réutiliser et s'approvisionner

- Réemploi maximal de bois anciens de récupération vers le petit patrimoine.
- Approvisionnement complémentaire en bois local : chêne, châtaignier, peuplier...
- Utilisation de bois d'essences et de sections similaires, **équarris** sommairement ou présentant des **flaches** pour conserver la souplesse des formes naturelles.
- Emploi des planches de **voliges** brutes de sciage sous les couvertures.

Mettre en œuvre et réaliser

- Réparation des charpentes et des pans de bois anciens à encourager prioritairement par un remplacement partiel des pièces de bois avec assemblage traditionnel (enture, tenon-mortaise, tenon renforcé...).
- Restitution des pièces de bois à l'identique (poteaux fins recevant les traverses des garde-corps, chevrons de section carrée sur les bolets, aisseliers courbes respectant le fil du bois...).
- Conformité de la technique de remplacement des bois avec l'existant par l'emploi de l'outillage adéquat (bois équarris avec flaches, traces d'outils et arêtes rabattues, bois sciés et boulonnés pour les charpentes plus récentes couvertes en tuiles mécaniques...).
- Confortement possible des bois sur le petit patrimoine à partir d'anciennes pièces métalliques.
- Utilisation de socles ou de dés en pierre pour mettre les pieds des poteaux hors d'eau (travail, lavoir...).
- Restitution à l'identique des éléments moulurés (cordons, corbeaux...), des marques de charpentier et des systèmes de **contreventement** sur les pans de bois (décharge et tour-nisse, croix de Saint-André...).
- Restitution selon le secteur géographique des anciens dispositifs couvrant les abouts des poutres traditionnellement protégés (lauze débordante...).
- Proscrire les techniques de **moisage** sur les charpentes anciennes apparentes, les lambris en sous-face des **bolets**, les lasures et les vernis.
- **Bolet** et galerie bois : en cas de nécessité de mettre au norme un ancien garde-corps, envisager l'emploi de fer plat entre les poteaux et renvoyer vers un ferronnier qualifié.
- Traitement des bois : technique par injection à proscrire. Emploi d'un lait de chaux aérienne à privilégier sur les parties non visibles.





Ferronnerie

Les métiers de la ferronnerie font partie de ces métiers ruraux sollicités à la fois dans le domaine du bâtiment et pour les usages de la vie rurale. Le territoire des Causses du Quercy est riche de portails, de garde-corps et de tonnelles accompagnant l'architecture des ^{XVIII^{ème}} et ^{XIX^{ème}} siècles. Leur légèreté et la qualité de leurs détails leur confèrent une grande valeur. Ces ouvrages traditionnels offrent une grande diversité dans les motifs et une grande élégance dans leur composition. Ces dispositifs témoignent de l'art et de l'imagination des forgerons. Les fers plats ou ronds étaient travaillés à chaud à la forge, puis assemblés par rivetage et boulonnage.

Présentes en milieu rural et dans les centres-bourgs, les supports de treilles et les pergolas accompagnent encore certaines façades exposées au soleil. Elles servaient traditionnellement de support à la vigne et sont aujourd'hui fréquemment agrémentées de plantes ornementales (glycine, clématite...) illustrant ainsi des principes bioclimatiques toujours d'actualité. Aujourd'hui, ce savoir-faire est reconnu auprès d'un public sensibilisé relativement restreint et trouve de nouvelles expressions dans des architectures contemporaines. Certains ouvrages métalliques sont caractéristiques

d'un micro-secteur du territoire. C'est le cas des portails tressés dans le secteur d'Espédaillac, de Livernon et d'Assier. Considérés localement comme des signes d'authenticité, ces éléments sont sauvegardés ou parfois restitués à travers des restaurations de qualité.

Plus discrètes et plus délaissées, les petites ferronneries forgées et façonnées manuellement sont souvent les seuls ouvrages apportant un peu d'ornementation dans la maison rurale et le petit patrimoine. Pentures, gonds, poignées, heurtoirs, clous forgés, broches ou barreaux de défense... la liste est longue et illustre l'importance du métier de forgeron dans la vie paysanne. Résistant et aisément récupérable, le maintien de ce patrimoine discret est essentiel. Il témoigne de la diversité des savoir-faire associés à la maison ancienne alors que les produits industrialisés ne racontent rien des astuces de l'homme de l'art. Notamment sur les contrevents, portes d'annexes ou autres « fenestrous », le réemploi des petites ferronneries forgées parachève la qualité d'un projet de restauration qui souhaite valoriser le génie populaire de l'architecture traditionnelle du Quercy.

● cf. fiche lexique

Les fiches par corps d'état sont structurées en trois axes pour chaque savoir-faire. Ils expriment des recommandations sur les différentes interventions d'un professionnel du patrimoine bâti :

« Reconnaître et conserver » souligne l'importance de la phase du diagnostic.

« Réutiliser et s'approvisionner » informe sur la mobilisation de la ressource.

« Mettre en œuvre et réaliser » formule des préconisations au moment de l'action.



FERRONNERIE ET SERRURERIE

Reconnaître et conserver

- Réparation des anciens gonds, **pentures**, serrures et **clenches**. Pas de remplacement par des produits industrialisés.
- Conservation et réparation des portails et portillons en particulier ceux en fers plats tressés ou croisés caractéristiques du Causse de Gramat.
- Sauvegarde impérative des supports de **treilles**, de **pergolas** ou de **tonnelles**, de barreaux et de mains courantes des garde-corps. Préservation de la finesse des assemblages traditionnels par **rivetage** et boulonnage.
- Conservation des ferronneries et des ouvrages autour des points d'eau et des travaux.

Réutiliser et s'approvisionner

- Récupération, stockage et réutilisation de tous les éléments forgés en bon état.
- Utilisation de profilés pleins ou traditionnels type «T» ou **cornières**.
- Réutilisation des motifs en fonte moulée récupérés sur d'anciens portails.



Mettre en œuvre et réaliser

- Création de support de **treille** ou de **pergola** : l'ensemble des éléments doit être de facture simple et réalisé avec des barreaudages légers en fer plein s'inspirant des dispositions d'origine.
- En cas de nécessité de mettre aux normes un ancien garde-corps ou une allège de fenêtre, privilégier l'emploi simple de fer plat ou rond plein.
- Éviter les motifs d'arabesques ou de volutes.
- Proscrire les éléments **galvanisés**.
- Protection de **fenestrous** ou grille à réaliser en s'appuyant sur les modèles anciens : « estripe-loup », barreau en fer forgé avec une finition martelée ou lisse...
- Fabrication de portails neufs en s'inspirant des portails ou portillons anciens. Les portails en aluminium ou en PVC sont proscrits.
- Soins à apporter aux différents scellements à partir de matériaux compatibles avec les supports (plomb, ciment prompt...). L'emploi de ciment traditionnel ou de scellement chimique est à éviter.
- Possibilité de prévoir un traitement anti-rouille sur les anciens ouvrages métalliques mais éviter absolument de les peindre.





Maçonnerie

Le territoire des Causses du Quercy est riche de roches calcaires différentes. En conséquence, les maçonneries en pierre sont très diversifiées, elles traduisent une évolution des techniques et sont une composante essentielle de la qualité architecturale des ensembles ruraux. D'autres pierres sont présentes en moindre quantité comme les calcaires gréseux et le grès dans le Limargue ou la « pierre de castine » sur certains secteurs du Causse de Gramat.

Les moellons soigneusement appareillés, d'assise régulière et de taille homogène, restaient apparents. Ainsi, le secteur du Quercy Blanc présente une pierre crayeuse favorisant la mise en œuvre de parements en **moellons équarris** remarquables. Sur les plateaux centraux des causses, d'énormes monolithes calcaires façonnent des maçonneries emblématiques du patrimoine caussenard et sont souvent accompagnés d'**appareil à joints vifs**. Les surfaces des pierres révèlent les traces d'outils, soulignent le travail de l'artisan et peuvent permettre de dater l'ouvrage.

La maçonnerie hourdée à base d'un liant de chaux ou de terre était la technique la plus répandue pour bâtir un mur en pierre dans une logique de souplesse. Avec une composition proche de son support, le liant naturel permettait de supporter les déformations de la maçonnerie en évitant l'apparition de fissures importantes sur le bâtiment. Puis, les savoir-faire ont subi une forte érosion liée à l'apparition du ciment après la Seconde Guerre Mon-

diale, au départ à la retraite des maçons formés selon les pratiques traditionnelles, à l'exigence de nouvelles performances d'étanchéité... Aux moellons bien calés et hourdés avec des liants souples, s'est substituée une maçonnerie de pierre avec des liants durs à base de ciment ou de mortiers bâtards prêts à l'emploi.

A la différence des annexes, la maison paysanne bénéficiait souvent d'un enduit protecteur décoré de **bandeaux** qui la distinguait des bâtiments affectés aux animaux et la rapprochait des maisons bourgeoises à l'architecture ordonnancée. Les **bolets** et hauts de pigeonniers étaient blanchis à la chaux et certains **badigeons** étaient colorés. Les enduits anciens établis avec des matériaux naturels assuraient une perméabilité à la vapeur d'eau indispensable à la bonne conservation des maçonneries. La composition des enduits variait selon la provenance des sables : innombrables filons locaux ou sable de rivière, parfois enrichis par l'incorporation de concassé de pierre, de résidus de chaux ou de vieux enduits.

La tendance au « décroûtage » qui consiste à enlever l'enduit pour laisser un système constructif apparent, fragilise ce dernier en supprimant la protection qu'exerçait l'enduit et en exposant le mur aux intempéries. Nuisant à l'authenticité du patrimoine et au savoir-faire traditionnel, cet engouement pour la pierre apparente a largement évincé les anciens enduits.

● cf. fiche lexique

Les fiches par corps d'état sont structurées en trois axes pour chaque savoir-faire. Ils expriment des recommandations sur les différentes interventions d'un professionnel du patrimoine bâti :

- « Reconnaître et conserver » souligne l'importance de la phase du diagnostic.
- « Réutiliser et s'approvisionner » informe sur la mobilisation de la ressource.
- « Mettre en œuvre et réaliser » formule des préconisations au moment de l'action.



MAÇONNERIE HOURDÉE

Reconnaitre et conserver :

- Respect de la diversité des appareils maçonnés y compris dans le traitement des joints : nature et couleur des pierres, forme des moellons, typologie des maçonneries selon le statut social...
- Conservation des traces d'outils et des empreintes manuelles en évitant le sablage des pierres.
- Préservation des murs montés avec un liant à base de terre et de chaux en conservant les joints existants notamment sur le petit patrimoine.
- Maintien impératif des monolithes présents dans les maçonneries : **jambages** et **linteaux** monolithiques à remplacer, marches monolithes usées, maçonneries d'angle, **couronnement** des murs et notamment des murs d'escaliers...

Réutiliser et s'approvisionner :

- Stockage et réutilisation des calcaires locaux liés aux micro-secteurs géologiques.
- Remplacement des pierres endommagées par des pierres de même nature et de même dureté.
- Utilisation de pierres de récupération pour les parties visibles (encadrement, chaîne d'angle...).
- Utilisation de **chaux naturelles hydrauliques** (NHL 2 ou 3,5) pour le mortier de pose.



Mettre en œuvre et réaliser :

- Taille des pierres de récupération selon leur lit géologique.
- Dressage **des lits d'assise** des pierres neuves conformément à l'appareil existant.
- Proscription des traits de scie et des marques de sciage sur les pierres neuves.
- Taille des parements des pierres neuves conforme à l'appareillage existant (trace de **laye**, de tête...).
- Remplacement des **appuis** et des **linteaux** des ouvertures à l'identique, y compris le profil des encadrements (chanfrein, feuillure...) et leur finition (taillant, ciselure, surface bouchardée...). Les ajouts d'appuis saillants, de linteaux en plate-bande ou de seuils préfabriqués sont proscrits.
- Respect du rythme des assises de la maçonnerie existante par les **relancis** et les **remailages**. Les reprises importantes sur les murs anciens pourront bénéficier d'une patine d'harmonisation.
- Recours aux mortiers de **ragréage** uniquement pour boucher les petites aspérités des pierres sur les maçonneries soigneusement assisées.
- Petit patrimoine : sur les maçonneries prévues pour être apparentes, les rejointoiements seront à éviter ou, à défaut, seuls les joints les plus creusés seront complétés sans reflux avec un mortier chaux-sable de teinte similaire à l'existant.



ENDUITS ET BADIGEONS



Reconnaitre et conserver :

- Sauvegarde impérative de la composition initiale de la façade avec ses jeux d'enduit et ses détails décoratifs ou symboliques.
- Analyse des composants de l'enduit et des **badigeons** anciens : couleur et granulométrie des sables, identification des couches superposées de badigeons...
- Conservation des décors traditionnels notamment des **bandeaux** de décoration, encadrements, **bolets**, **chaînes d'angles**...
- Selon la datation et la composition architecturale du bâtiment, réaliser une couverture photographique illustrant les traces éventuelles des anciennes maçonneries qui seront recouvertes après la réfection de l'enduit.
- Proscrire enduits et rejointements pour les appareils maçonnés réalisés à l'origine sans joints ou à **joints vifs**.

Réutiliser et s'approvisionner :

- Utilisation de sables de carrières locales avec une granulométrie variée et la présence de **fines** en rapport avec la couleur des enduits anciens.
- Utilisation de **chaux aériennes** (CL 90, 80 ou 70) ou faiblement **hydraulique** (NHL 2). Le ciment et les chaux préformulées non naturelles (HL, NHL-Z) sont proscrits.
- Possibilité d'employer des ocres naturelles et des patines d'harmonisation pour retrouver des textures et des couleurs les plus proches possibles des enduits d'origine.
- Retrouver la couleur des **badigeons** de chaux avec des pigments naturels.

Mettre en œuvre et réaliser :

- Piquage de l'enduit ancien en douceur et uniquement sur les parties non adhérentes.
- En cas de présence de ciment (enduit, joints, barbotine), le supprimer sans casser les arêtes des pierres du mur existant.
- Réalisation de plusieurs échantillons de mortier qui après séchage, permettront de déterminer les proportions de sable à utiliser pour obtenir la teinte désirée. L'artisan notera les proportions de sable et de chaux utilisées, ainsi que la provenance du sable, pour chaque chantier de restauration.
- Réalisation d'un enduit plein :
 - Appliquer le mortier de chaux en deux ou trois couches avec temps de séchage dans le respect de la méthode traditionnelle et en fonction des conditions climatiques.
 - La finition de l'enduit sera jeté-recoupé sur des bâtiments modestes, lissé, lavé ou brossé sur les logis ou les bâtiments plus prestigieux.
 - Veiller à limiter la surépaisseur entre l'enduit et les encadrements appareillés en pierres apparentes pour les architectures ordonnancées.
 - Restituer les **badigeons** au lait de chaux selon la composition du bâtiment en s'appuyant sur des références similaires au regard du contexte.
 - Dans le cas de surfaces irrégulières, l'enduit doit suivre les mouvements de la maçonnerie. L'enduit ne doit pas être le moyen artificiel de redresser le mur par surépaisseur.
- Pour un enduit « à pierres vues », les pierres seront affleurées à l'aide d'un simple brossage favorisant une apparition aléatoire par un effet naturel d'usure.
- Réalisation d'un rejointoiment :
 - Le rejointoiment ne viendra pas remplacer un enduit ancien ni se substituer à un appareil maçonné à **joint vif**. Cette technique est souvent à associer à des bâtiments rustiques appareillés en **moellons tout-venant**.
 - Ne pas élargir les arêtes des pierres pour placer les joints.
 - Utiliser du mortier identique (teinte et texture) au joint ancien encore en place. Au moment de la prise, il sera légèrement gratté à la truelle puis lavé à l'éponge.
- Sauvegarder les enduits intérieurs en terre et badigeonnés à la chaux dans le cadre d'un projet de restauration. Restituer la répartition des couleurs des badigeons.





Menuiserie

La diversité et le dessin des éléments menuisés dans une maison participent à la qualité de son architecture. Pourtant, l'évolution de la menuiserie dans le Quercy est mal connue. Fortement tributaires des progrès techniques, les portes et les fenêtres les plus anciennes ont souvent été vouées à la démolition. Une grande partie du patrimoine des menuiseries a disparu avant qu'une étude n'en fixe les caractéristiques historiques et locales.

Fenêtres et portes illustrent particulièrement ces transformations techniques : diversité des assemblages, des profils et des **jets d'eau**, progrès autour du verre, de la quincaillerie et des dispositifs de fermeture... Réparer une ancienne fenêtre n'est pas une pratique courante. Le métier de menuisier a tellement changé qu'il est devenu rare de trouver un artisan fabricant des menuiseries sur-mesure. La recherche de performance énergétique et les incitations fiscales accélèrent la perte de ce savoir-faire au profit d'un métier de poseur.

Néanmoins, dans la maison rurale, les ouvertures sont limitées et les pertes thermiques par les menuiseries sont surtout liées au manque d'étanchéité à l'air. Plutôt qu'un remplacement systématique, une sauvegarde de ces ouvrages véritablement sophistiqués est à privilégier grâce à des

mesures élémentaires (calfeutrement des joints, remplacement des **mastics**...). Portes et fenêtres bénéficient aussi d'une petite ferronnerie apportant une touche d'élégance discrète à préserver dans les ensembles anciens (clenches, targettes, moustaches, crémones ou espagnolettes...).

Indissociables de l'évolution des encadrements et des fenêtres, les volets ou **contrevents** sont fondamentaux pour la qualité architecturale du bâti ancien et le rythme des façades. En milieu rural, ils sont souvent réalisés à partir de deux ou trois lames de bois inégales, raidies par des traverses bois et des **pentures** métalliques. D'une grande diversité en milieu urbain, le dessin des volets est en rapport avec le prestige du bâtiment. Non concernés par la recherche de performance, leur restauration est à envisager avec leurs ferrures pour conserver l'authenticité des architectures traditionnelles.

Enfin, souvent méconnus et déconsidérés, les petits escaliers, les planchers anciens voire les cloisons en bois sont de plus en plus rares. Seuls les ouvrages prestigieux des demeures aristocratiques et bourgeoises bénéficient d'un regard attentif. Pourtant, pour le maintien des ambiances dans la maison rurale, la réparation ou la restauration de ces dispositifs rustiques est à encourager.

● cf. fiche lexique

Les fiches par corps d'état sont structurées en trois axes pour chaque savoir-faire. Ils expriment des recommandations sur les différentes interventions d'un professionnel du patrimoine bâti :

« Reconnaître et conserver » souligne l'importance de la phase du diagnostic.

« Réutiliser et s'approvisionner » informe sur la mobilisation de la ressource.

« Mettre en œuvre et réaliser » formule des préconisations au moment de l'action.



OUVRAGES DE MENUISERIE

Reconnaître et conserver

- Réparation privilégiée des portes et fenêtres d'origine, entretien des **mastics**, conservation des dessins et des carreaux en verre ancien.
- Suggestions à faire pour la réparation des traverses basses et des problèmes d'étanchéité des bas de portes anciennes. Conseil au client sur l'entretien des menuiseries par l'emploi de produits adaptés (peinture, lait de chaux, cire...).
- Conservation des détails et des sections des menuiseries : profil en doucine, **jets d'eau**, **petit bois**, assemblage par mouton et gueule de loup...
- Sauvegarde des éléments de serrurerie : clenche, loquet poussier, crémone... conservation selon possibilité des barres de fermeture pivotante en bois des fenêtres paysannes.
- Maintien des portes de grange à encourager selon le projet architectural (dispositif de sas pour conserver les portes).
- Conservation et réparation des volets ou **contrevents** d'origine avec les **pentures**.
- Sauvegarde et restauration des anciennes cloisons en bois, des portes de placard, des escaliers et des parquets traditionnels.



Réutiliser et s'approvisionner

- Stockage des menuiseries anciennes et des éléments de quincaillerie pour une possibilité de réemploi sur des annexes, des caves, des remises...
- Récupération du bois en cas de démontage d'un ancien plancher pour réutilisation.
- Utilisation de bois locaux pour les menuiseries neuves : chêne, châtaignier... Possibilité d'utiliser du métal pour les **fenestrous**. Le PVC est proscrit.
- Traçabilité du bois avec agrément PEFC ou FSC, transformation dans une scierie locale à privilégier.

Mettre en œuvre et réaliser

- Création de nouvelles menuiseries en cohérence avec le bâti existant : respect du dessin initial pour une restauration d'habitation, approche contemporaine pour une transformation de grange sans reproduire les ensembles menuisés d'une maison ancienne.
- Remplacement à l'identique des menuiseries conformément à la datation et à l'architecture du bâtiment : restitution des profils des **jets d'eau**, des **petits bois** malgré le double vitrage, des assemblages à mouton et gueule de loup... Les joints d'étanchéité entre la menuiserie et la **feuillure** sont à adapter à la couleur de la maçonnerie. Les poses en rénovation sur **dormant** existant sont à éviter.
- Réemploi des anciens éléments de serrurerie à encourager : crémone ou espagnolette sur les menuiseries neuves, loquet poussier ou clenche à repositionner sur des portes d'annexes...
- Restitution indispensable des éléments courbes dans le cas d'ouvertures cintrées.
- Possibilité de modifier certaines portes pleines dans leur partie supérieure pour apporter davantage de lumière.
- Volet ou **contrevent** neuf : restitution du rythme des larges planches en évitant les motifs à **grains d'orge**. Réutilisation des **pentures** d'origine. La mise en place de **contrevent** sur des ouvertures inadaptées (encadrement chanfreiné, absence de feuillure...) est à éviter, privilégier la pose de volets intérieurs.
- Peinture microporeuse des menuiseries et des volets en fonction de la situation géographique et du type de bâtiment. Traitement à base de chaux envisageable. L'emploi de lasures teintées ou de vernis est proscrit.
- Plancher à restaurer : remplacement des bois anciens par des planchers en chêne ou en châtaignier non **bouvetés** en bout et de largeurs différentes.
- Escalier : éviter la pose d'escaliers préfabriqués, privilégier des fabrications artisanales et des ouvrages contemporains.





Pierre sèche

Les ouvrages en pierre sèche sont représentatifs du savoir-faire le plus emblématique du territoire du Parc naturel régional des Causses du Quercy. Leur foisonnement et leur diversité structurent de façon essentielle le paysage caussenard : murets, caselles, couvertures en lauzes... Jusqu'à certaines granges entièrement montées à sec. Ce savoir-faire s'appuie sur deux axes complémentaires : l'art du calage - et non du collage - et l'art du blocage. D'impressionnants monolithes sont parfois retaillés sur les six faces en forme très régulière sur les encadrements, les **couronnements** ou les têtes de mur. La logique de l'ouvrage est à assimiler et à respecter, elle incarne l'originalité de cette architecture paysanne remarquable.

Mais au-delà du montage des murs en pierre sèche, les techniques de voutes, en **encorbellement** ou **clavée en berceau**, couvertes de lauzes calcaires posées à sec façonnent des formes souples et intemporelles. Cette architecture ronde et organique ponctue les paysages et les ensembles ruraux. Elle illustre le génie paysan dans sa

capacité à tirer profit d'un terroir pauvre pour exprimer une créativité débridée avec un outillage limité.

D'autres savoir-faire plus méconnus utilisent les techniques de la pierre sèche et sont à sauvegarder et à transmettre comme les couvertures en lauzes empilées ou calées entre des lattes de bois sur de fortes charpentes. Toitures de grangettes ou **brisis** de certains toits **mansardés** témoignent encore de cette technique en voie de disparition, nécessitant une quantité importante de matériaux et posant des problèmes urgents d'approvisionnement. Quant aux sols en pierre, la diversité de leur mise en œuvre est adaptée à l'usage : solide **calade** supportant le poids des animaux dans les granges, monolithes à joints vifs autour du cantou dans la maison, aire à battre ou dalage posé sur argile au fond des lacs... chaque lieu est riche d'enseignements et rappelle une diversité de savoir-faire autour de la pierre sèche souvent sous-estimée.

● cf. fiche lexique

Les fiches par corps d'état sont structurées en trois axes pour chaque savoir-faire. Ils expriment des recommandations sur les différentes interventions d'un professionnel du patrimoine bâti :

« Reconnaître et conserver » souligne l'importance de la phase du diagnostic.

« Réutiliser et s'approvisionner » informe sur la mobilisation de la ressource.

« Mettre en œuvre et réaliser » formule des préconisations au moment de l'action.



COUVERTURE EN LAUZES

Reconnaître et conserver

- Sauvegarde et protection des couvertures en lauzes calcaires et des voûtes en pierre.
- Maintien impératif des égouts, des **rives** ou des **brisis** en lauzes calcaires, remplacement par des tuiles proscrit.
- Respect des rythmes des lauzes de taille décroissante de bas en haut de la couverture.
- Respect des formes locales de couverture, relevé et restitution des courbes à l'identique sur le petit patrimoine (gabarit, cordeau...).
- Suppression de la végétation (lierre, mousses..) qui maintient l'humidité, accentue le gel des lauzes et nuit à l'écoulement des eaux.
- Petit patrimoine : élagage ou suppression des arbres à proximité immédiate des ouvrages favorisant l'apport de mousses sur les couvertures en lauzes.

Réutiliser et s'approvisionner

- Stockage des lauzes de récupération et des larges pierres calcaires de faible épaisseur lors des dérochements.
- Lauzes neuves : emploi de lauzes calcaires de teinte et d'épaisseur similaire : tri, calibrage et taille manuelle des arêtes.
- Remplacement des pierres des voûtes par des pierres calcaires de même dureté et de même nature que l'existant.



Mettre en œuvre et réaliser

- Taille manuelle des lauzes ; les nez de lauzes seront rabattus, aucun chant scié ne devra être visible.
- **Pose sur voûte** : la pose de la lauze sera réalisée à sec avec une pente vers l'extérieur et un fort recouvrement. Le calage sera assuré par des petites pierres. Seul le premier rang de lauzes pourra être scellé à la terre ou à la chaux sur l'**arase** maçonnée.
- **Pose sur charpente** : la réalisation de l'égout sera assurée par de grandes lauzes scellées au mortier de chaux. Les premiers rangs seront posés à sec en tas de charge. Les rangs suivants seront insérés entre les lattes ou les **liteaux**. Les lauzes seront inclinées vers l'extérieur, les **pureaux** seront équilibrés pour obtenir une ligne de pente régulière. Le faitage sera réalisé à partir de grandes pierres plates légèrement inclinées dans le sens des pluies dominantes. La sous-face de la couverture en lauzes calcaires calée sur **liteau** devra rester accessible et bien ventilée.
- Noue à restaurer avec croisement des joints.
- Restitution des épis de faitage en pierre sur le petit patrimoine.
- **Couverture mixte** : les lauzes à l'égout et en rive seront maintenues. Deux à trois rangs minimum de « gaoulières » (grandes lauzes d'égout) seront restitués, les **rives** présentant des lauzes seront renforcées sur l'intégralité du rampant avec un débord protégeant la maçonnerie.



MUR ET MURET

Reconnaître et conserver

- Respect du caractère rural des murs et murets illustrant l'art du calage : pierres des champs en **tout-venant**, calcaire en plaquettes...
- Sauvegarde des monolithes, des têtes de mur et des couronnements caractérisant l'art du blocage.
- Conservation de l'ajustement des pierres naturelles : pierres taillées sur six faces, pierres cintrées des couronnements de puits...
- Repérage des monolithes pour conservation ou remplacement à l'identique.
- Sablage des pierres et emploi de mortier proscrits.

Réutiliser et s'approvisionner

- Stockage des dalles naturelles découvertes lors des terrassements.
- Utilisation prioritaire de pierres de récupération ou des pierres extraites localement.
- Remplacement des pierres gelées par des pierres de même nature et de même dureté.

Mettre en œuvre et réaliser

- Adaptation de la technique du **relancis** (tout-venant, joints vifs, plaquettes...) en rapport avec la maçonnerie initiale.
- Grange et petit patrimoine : remplacement des pierres gelées des maçonneries en s'appuyant sur les **assises** existantes et en restituant les **joints vifs**.
- Restauration du traitement des têtes de mur et de couronnement en s'appuyant sur des références similaires au regard de l'environnement proche.
- Dépose des monolithes fragiles à éviter ou à réaliser avec beaucoup de soin.
- Remplacement à l'identique des monolithes des encadrements, des dalles de lavoirs, des **couronnements** des puits et citernes, des pierres horizontales sur les têtes de murets...
- Taille des parements des pierres neuves conforme à l'appareillage existant (trace de *laye*, de têtû...).

CALADE OU « PISÉ »

Reconnaître et conserver

- Respect du montage de la calade en rapport avec sa destination initiale.
- Conservation et nettoyage des calades en place dans les sols et dans les ouvrages immergés.
- Sauvegarde et restauration des anciens motifs sur les calades.

Réutiliser et s'approvisionner

- Récupération des matériaux de calades encore en place sous les revêtements routiers (lors des travaux) ou dans les sols des granges avant la mise en place de chapes ou d'autres revêtements.

Mettre en œuvre et réaliser

- Réalisation d'un fond de forme damé et rempli d'une couche de terre, de sable ou de mortier de chaux. Pose sur marnes ou argiles pour les ouvrages immergés.
- Taille manuelle des pierres de la calade pour les calibrer et offrir une surface plane pour la face visible.
- Pose à sec sur **chant** avec la pointe enracinée dans le lit de sable. Utilisation du tout-venant et croisement des joints. Blocage des pierres entre elles par remplissage de petits éléments entre les blocs de plus grande taille.
- Finition possible par une couche de sable épandue au balai puis mouillée pour favoriser sa pénétration entre les éléments.



© J. Morel





Couverture

Indissociable de la charpente, la couverture en tuiles est une composante essentielle de l'identité des paysages des Causses du Quercy. La fabrication manuelle de la terre cuite en faisait un objet irrégulier et son séchage dans le sable lui apportait un grain singulier qui accrochait la lumière. La tuile ancienne était pourvue de nuances dues aux couleurs des filons de terres et à leur réaction à la cuisson.

Pourtant, l'image d'ensembles ruraux se parant de toitures en terre cuite s'inscrit dans une histoire relativement récente. Sur les fortes pentes, les couvertures en chaume étaient fréquentes en milieu rural. Les **rives** et les égouts en lauzes appelés « gaoulières » témoignent encore parfois de la présence d'anciennes couvertures végétales. L'émergence du **coyau** en bas de pente illustre cette mutation par l'abandon du chaume au profit de la terre cuite. Enfin, les nombreux « remaniages » sur les couvertures ont abouti à des compositions atypiques où se mêlent avec élégance lauzes en **rives**, tuiles plates sur les longs pans et tuiles mécaniques sur les **coyaux**.

Au nord du Lot, les couvertures en tuiles plates sont dominantes. Bénéficiant d'une reconnaissance particulière auprès du public, la tuile plate ancienne présente différents formats selon les secteurs du territoire. Ses multiples nuances du brun au rouge sont impossibles à retrouver avec la tuile industrielle et le stock de tuiles de récupération s'épuise. Ainsi, ce matériau est couramment utilisé lors des réfections sur le petit patrimoine mais pour des volumes importants, l'approvisionnement en tuiles neuves est souvent nécessaire. Des gammes de

tuiles artisanales permettent de retrouver l'irrégularité et la granulosité du matériau. Mais, pour des coûts limités, le travail sur un panachage modéré à partir de tuiles de teinte proche, sans patine artificielle, et une pose à **pureau** irrégulier restent une opération envisageable pour la sauvegarde du bâti ancien.

Au sud et le long du Lot, la tuile canal ancienne est le matériau de couverture traditionnelle utilisé pour les toitures à faible pente. Son réemploi est une pratique courante à perpétuer grâce à la possibilité de mixer la tuile ancienne pour le **couvert** avec des tuiles neuves à talon pour le **courant**. L'utilisation de **voliges** de peuplier, de **faitage** et d'**arêtiers** en tuiles de récupération scellées à la chaux facilite l'intégration du matériau neuf qui se dissimule sous les teintes mélangées des anciennes tuiles.

Les couvertures en tuiles mécaniques sont présentes en grand nombre sur les Causses du Quercy. Ce matériau ne bénéficie pas de la même notoriété que les deux précédents. Pourtant, son emploi a permis de sauvegarder de nombreux ouvrages, notamment lors des reprises des coyaux sur les toitures en tuiles plates. De nombreux bâtiments construits à partir de la seconde moitié du XIX^{ème} siècle ont été conçus avec des charpentes adaptées à la tuile mécanique : le coyau a disparu, les pentes sont modérées et les chevrons sont parfois débordants. Ces architectures sont enrichies d'accessoires décoratifs remarquables (tuiles de faitage, rives, épi de faitage) et sont les témoins d'un épisode de l'industrialisation locale à travers les tuileries-briqueteries de Puy-Blanc ou de Boissières.

● cf. fiche lexique

Les fiches par corps d'état sont structurées en trois axes pour chaque savoir-faire. Ils expriment des recommandations sur les différentes interventions d'un professionnel du patrimoine bâti :

« Reconnaître et conserver » souligne l'importance de la phase du diagnostic.

« Réutiliser et s'approvisionner » informe sur la mobilisation de la ressource.

« Mettre en œuvre et réaliser » formule des préconisations au moment de l'action.



TOUTES COUVERTURES

Reconnaître et conserver

- Respect des pentes traditionnelles et de la souplesse des couvertures.
- Conservation des **coyaux** et des **demi-croupes**. Vigilance impérative sur l'impact architectural des travaux d'isolation par l'extérieur des charpentes, renvoi vers les organismes de conseil (CAUE, Architecte des Bâtiments de France).
- Sauvegarde des lucarnes anciennes, des **outeaux** de ventilation et des éléments de décor (épi de faitage, antéfixe...).
- Conservation des lauzes calcaires en **rive** ou à l'**égout**.
- Conservation et restauration des corniches en lauzes selon secteur géographique.

Réutiliser et s'approvisionner

- Stockage et réemploi des tuiles anciennes en précisant la situation géographique des tuiles récupérées pour une réutilisation sur des édifices à proximité de la ressource.
- Utilisation de **briques foraines** de récupération pour les **génoises** et certaines **rives** selon le secteur géographique.
- Choix de tuiles se rapprochant de l'aspect des tuiles anciennes, sans patines artificielles.
- Utilisation de bois de récupération pour les **chevrons de rive** apparents.
- Emploi de **voliges** en chêne ou en peuplier brutes de sciage sous les couvertures.



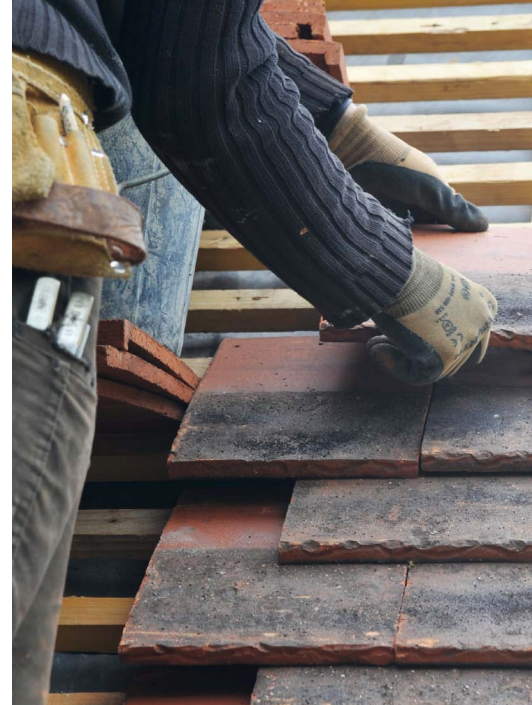
Mettre en œuvre et réaliser

- Restauration de la lauze calcaire en rive ou à l'égout en fonction du secteur. Renvoi vers un maçon qualifié en cas de restitution des ouvrages en lauzes.
- Restitution des **solins** au mortier de chaux, utilisation de chaux ayant une élasticité suffisante pour éviter les fissurations afin de limiter les zincs engravés dans les maçonneries sous le mortier.
- Scellement des **arêtiers** et du **faitage** au mortier de chaux avec des tuiles canal anciennes.
- Restitution de l'égout et du **coyau** à l'identique selon le secteur géographique : en tuiles plates avec a minima deux rangs de lauzes calcaires, en tuiles canal sur un rangs de lauze à l'égout ou une simple génoise, possibilité d'utiliser des tuiles mécaniques de récupération pour le **coyau** (Puy-Blanc, Boissières)...
- Restauration des **génoises** (simples ou doubles) à bâtir à la chaux à partir de **briques foraines** et de tuiles canal de récupération. Les **génoises** préfabriquées et les lambris apparents sont proscrits.
- Privilégier les gouttières en zinc ou en cuivre et de forme demi-ronde. La pose de gouttières sera à éviter sur le petit patrimoine.
- Restauration ou création de souches de cheminée : respect de la forme rectangulaire et de la position souvent décalée par rapport au faitage.
- Chapeaux de cheminée selon secteur géographique : en tuile canal retournée, en grande lauze posée sur des quilles en pierre, en terre cuite, en tôle cintrée, en respectant l'harmonie du volume de la souche et du bâti.



TUILE PLATE

- Reprise partielle de la couverture : utilisation de tuiles de récupération. En cas d'impossibilité de couvrir toute la toiture, privilégier la façade la plus visible ou la moins exposée aux intempéries pour l'emploi de tuiles anciennes.
- Reprise totale de la couverture : si stock insuffisant de tuiles anciennes, utilisation de tuiles plates neuves épaisses adaptées au format et à la couleur des tuiles existantes, avec une **pose à pureau** irrégulier. Panachage possible entre plusieurs sortes de tuiles neuves avec une dominante et une mise en œuvre mélangée (différence modérée de teinte et de format).
- Réalisation de **rives** en tuiles plates alternées entières et coupées (tuiles normales taillées) scellées au mortier de **chaux hydraulique naturelle** marquée NHL 2 ou 3,5. Sous le faitage, les tuiles de doublis seront coupées au 2/3 du **pureau**.
- Lauzes à **l'égout** ou en **rive** : privilégier l'emploi de lauzes de récupération si possible ou utilisation de lauzes neuves calcaires. Pose en **tas de charge**.
- En rive, proscrire l'emploi de tuiles canal ou l'utilisation de planches de rive. Pour les rives en pénétration, les **noquets** seront dissimulés sous le **solin** de mortier de chaux.
- Réalisation de **noue** : noue arrondie à privilégier pour les bâtiments remarquables. Pour les noues droites, limiter la présence du métal, emploi possible de zinc de teinte sombre.



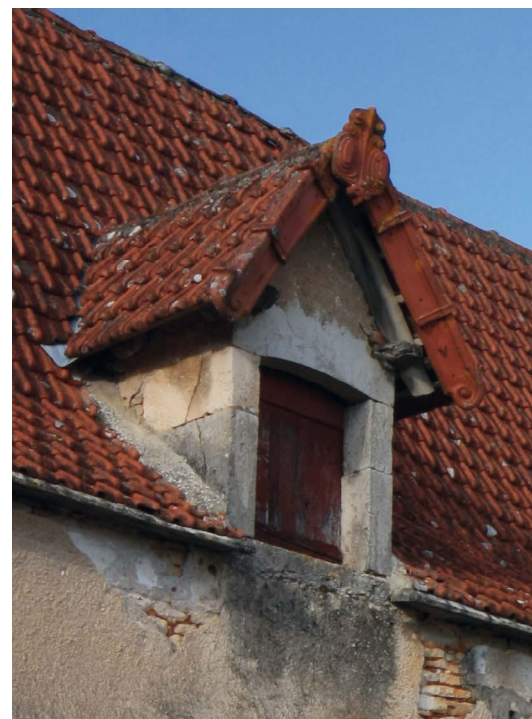
TUILE CANAL

- Obligation de mettre en œuvre des tuiles canal de récupération pour le couvert. Crochets autorisés.
- Possibilité d'utiliser des tuiles canal neuves à talon pour le coulant/courant mais emploi de tuiles de récupération pour les tuiles d'égout en **courant** et en **couvert**.
- Utilisation de tuiles de récupération scellées au mortier de chaux pour les **faitages** et les doubles **rives** avec léger débord. **Faitage** avec **caisson** suivant le secteur géographique.
- Traitement de l'**arétier** identique au **faitage**.
- Petit patrimoine & bolet : restitution des égouts et des **rives** à l'identique sans scellement apparent.



TUILE MECANIQUE

- Utilisation de tuiles de récupération après un tri et une sélection rigoureuse (mauvaise tenue au vent du grand modèle).
- Possibilité d'utiliser des tuiles neuves avec une pose à joint croisé (cf. tuiles de Marseille).
- Rive et **faitage** : sauvegarde des tuiles ornementales du fait à l'égout. Complément en tuiles de récupération (antéfixe, fronton, crête de faitage...). Les tuiles industrielles à rabat sont proscrites.
- Utilisation prioritaire de **tuiles faitières à emboitement** de récupération mais emploi possible de tuiles canal de récupération scellées à la chaux.

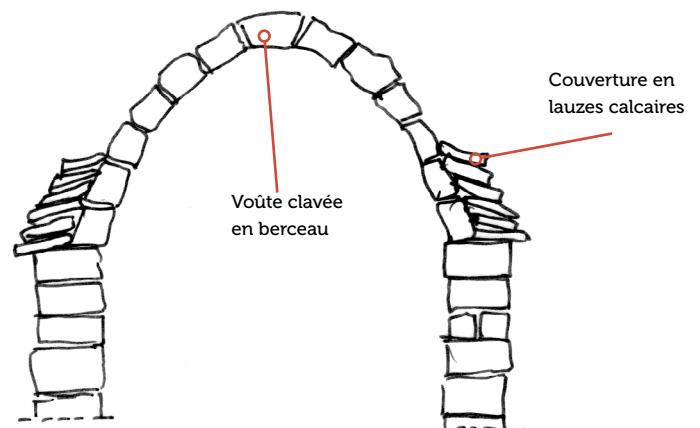
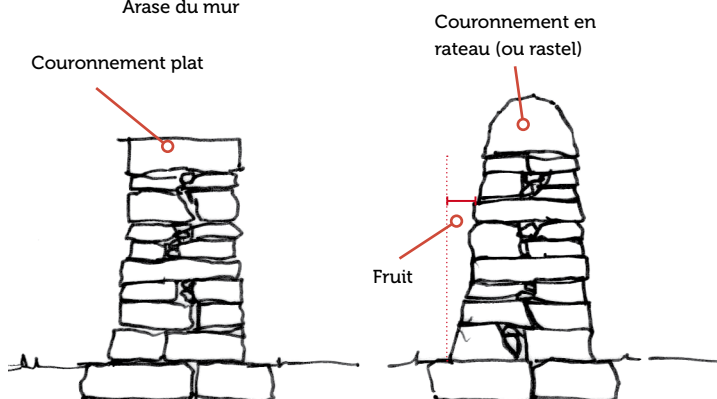
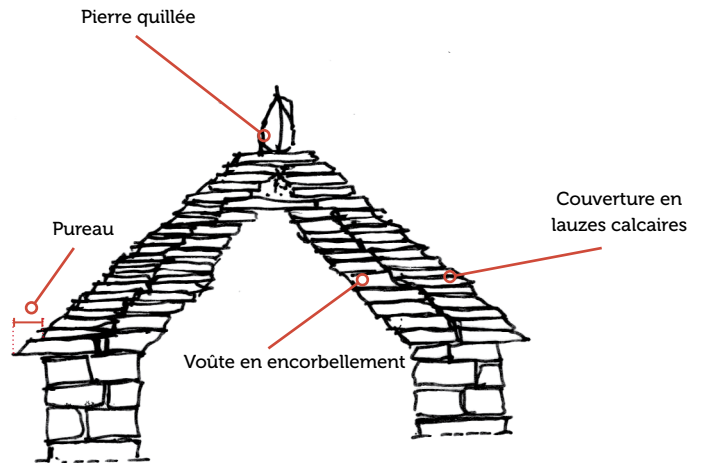
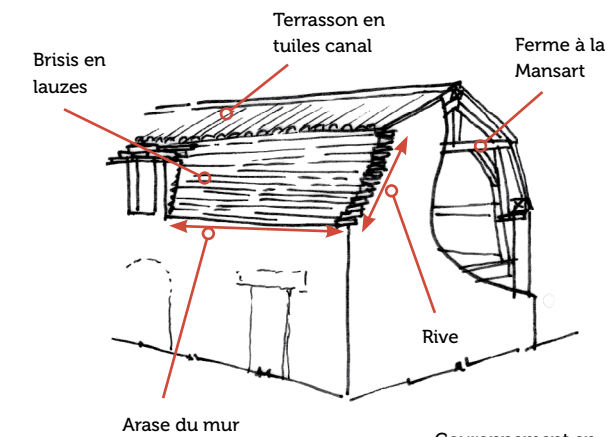
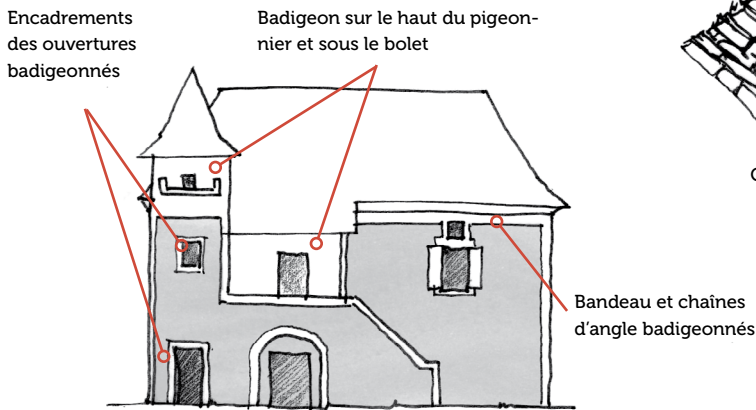
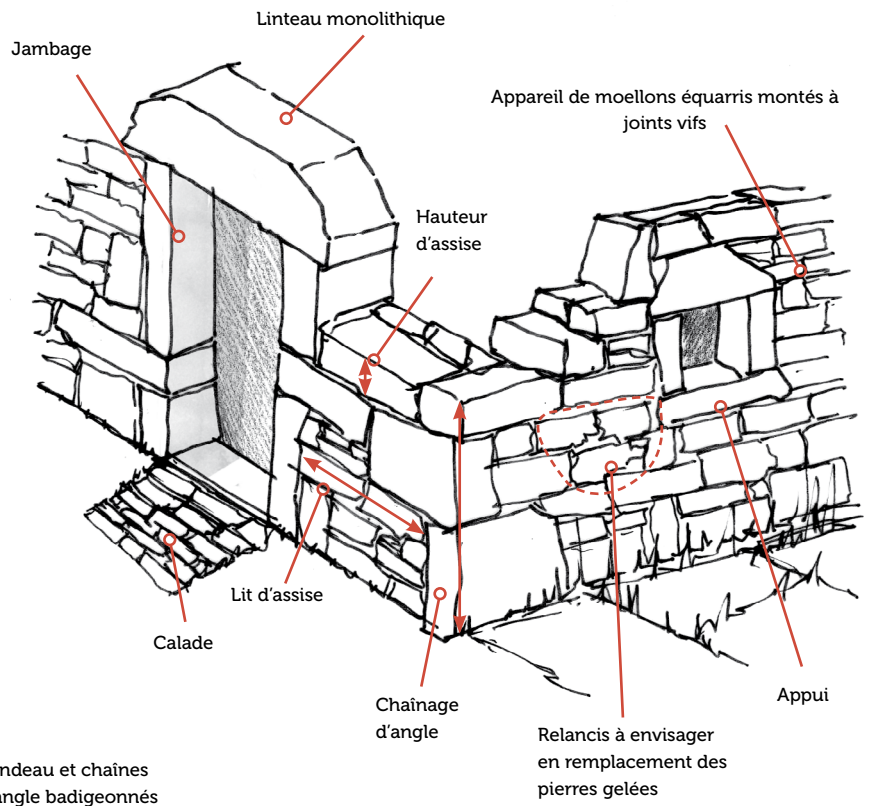
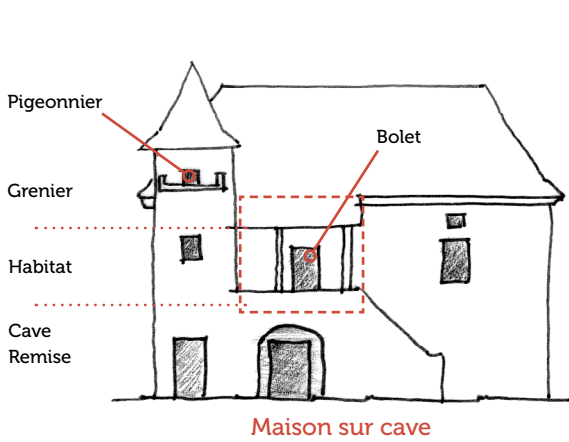


LUCARNE & CHASSIS

- Respect des différentes formes de lucarnes en fonction du style des toitures. Sauvegarde impérative des lucarnes existantes.
- Réalisation des lucarnes en bois ou en pierre uniquement sur les façades principales. Limiter la création de nouvelles ouvertures. Renvoi vers un maçon qualifié pour les ouvrages en pierre.
- Lucarne neuve : de petite taille avec petite section de bois. Forme rectangulaire et verticale y compris les ouvertures. Positionnement et dessin des lucarnes selon le secteur géographique (au nu du mur ou engagé dans la couverture, à capucine, en bâtière, à double pente...). Renvoi possible vers les organismes de conseil (CAUE, Architecte des Bâtiments de France).
- Châssis de toit : privilégier les petites dimensions et les châssis métalliques au profil « ultraplat ». Obligation de pose encastrée. Implantation à envisager dans l'axe des ouvertures de la façade. Les dispositifs saillants de protection solaire sont proscrits.

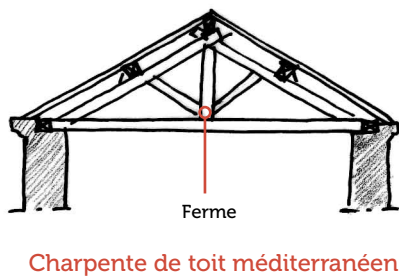
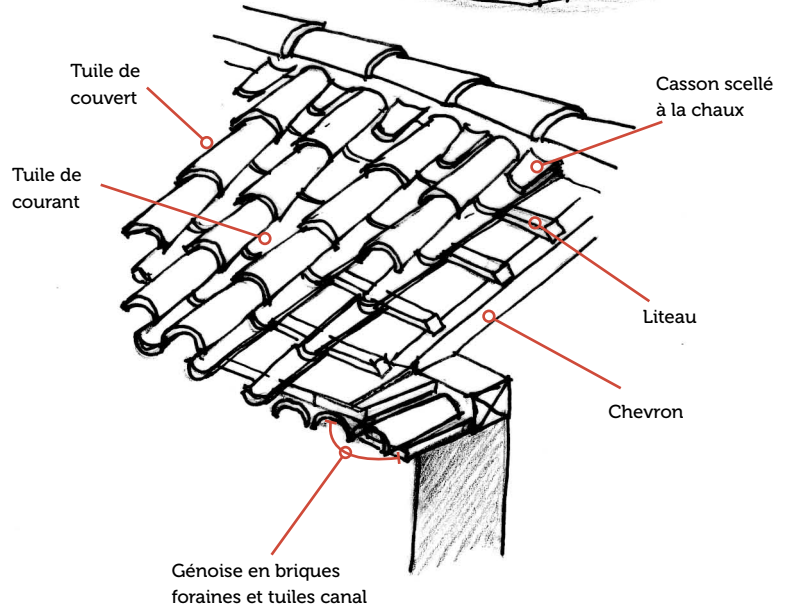
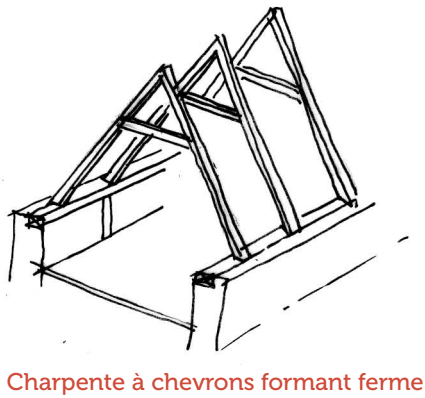
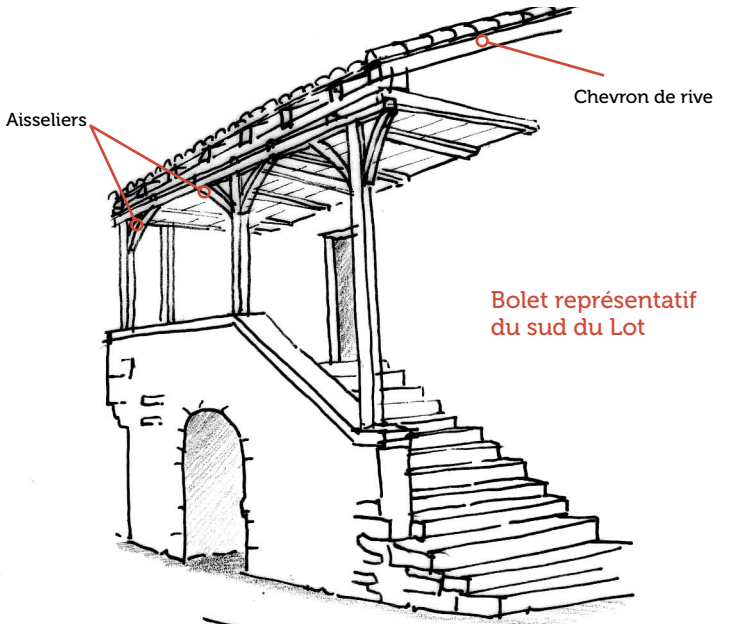
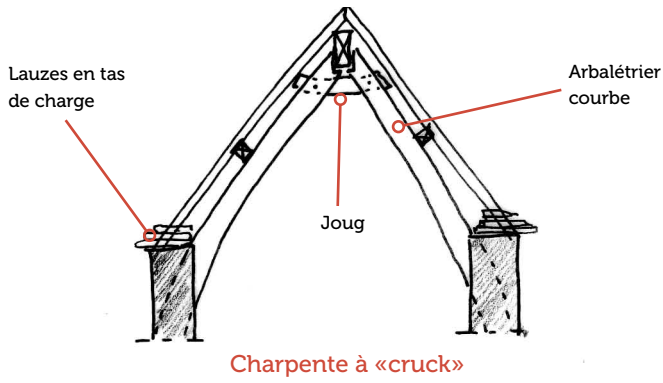
Lexique

Maçonnerie - pierre sèche

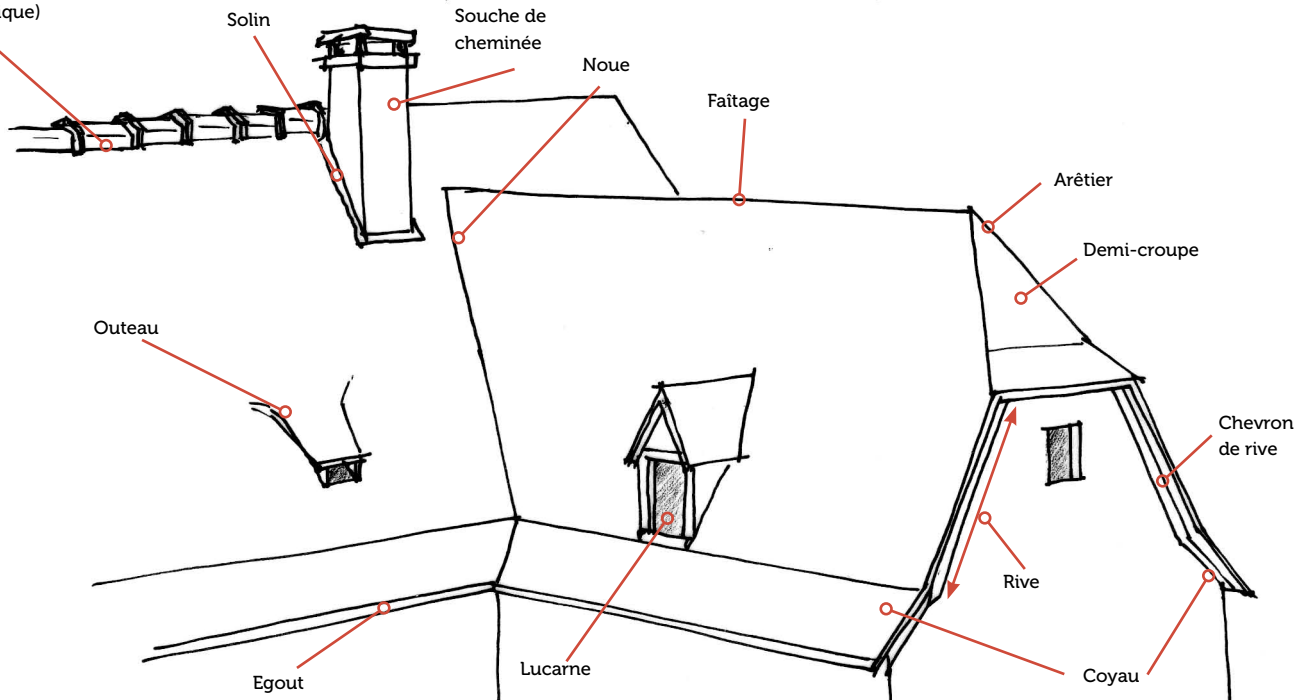


Coupes sur murets en pierre sèche

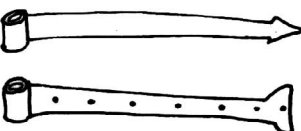
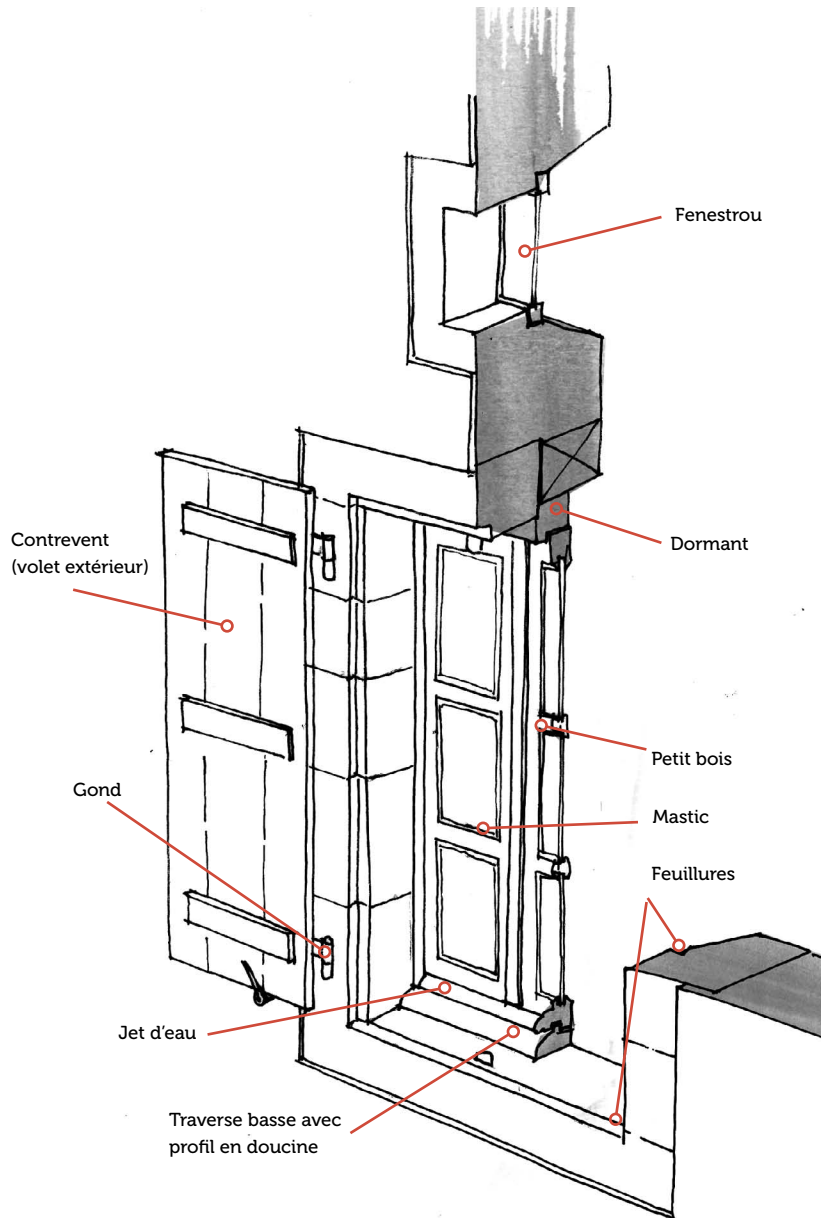
Charpente - couverture



Tuile faitière à emboîtement (uniquement pour la tuile mécanique)



Menuiserie - ferronnerie



Quelques modèles de pentures



Tonnelle

architecture vernaculaire type d'architecture propre à un pays, à un terroir, à une aire donnée et à ses habitants.

bouveté assemblage par rainure et languette.

chant face étroite et longue d'un élément équarri, d'une pierre, d'une brique, d'une planche.

chaux aérienne liant obtenu par calcination du calcaire. Composant de base d'un mortier en très faible partie argileux, qualifié pour sa prise lente au gaz carbonique de l'air, car elle réagit avec le dioxyde de carbone (co2) de l'air.

chaux naturelle hydraulique liant obtenu par calcination d'un calcaire présentant un taux d'argile entre 8 % (faiblement hydraulique) et 20 % (très hydraulique). Elle est appelée « hydraulique » pour sa première prise : elle durcit en présence d'eau vive avant d'être plus ou moins lentement renforcée à l'air par carbonatation.

clenche levier oscillant autour de l'axe d'un loquet venant s'engager dans un mentonnet fixé sur le bâti dormant.

colombage mode de construction des murs porteurs constitué de pièces de bois assemblées dont les vides font l'objet d'un remplissage en torchis ou en maçonnerie.

contreventement dispositif s'opposant à tout effet de déformation ou de renversement d'une charpente ou d'un mur. Plus généralement, consolidation par triangulation à l'aide de pièces obliques.

cornière profil de métal plié dans le sens de la longueur, en général à angle droit.

délarder biseauter les côtés ou les arêtes d'un élément pour faciliter leur insertion.

équarri taillé à angle droit.

fine poudre minérale de granulométrie de l'ordre de 0,1 mm servant de charges inertes de remplissage des interstices entre les granulats améliorant la compacité des mortiers et donnant la couleur aux enduits à la chaux.

flache zone latérale d'un bois peu rectiligne comportant de l'aubier et de l'écorce.

galvanisation application d'une mince couche de zinc sur les métaux ferreux pour les protéger de la corrosion.

grain d'orge rainure ou petite cannelure de profil triangulaire entre deux pièces de bois.

herminette outil de travail du bois. C'est une sorte de hache dont le plan du tranchant est perpendiculaire au manche.

heurtoir pièce métallique mobile, d'un certain poids, adaptée à la porte d'une maison pour frapper.

joint vif pose d'éléments bord à bord rendant impossible un jointolement au mortier.

laye ou laie ou marteau taillant est un outil à percussion du tailleur de pierre. C'est une sorte de hache à percussion directe sur la pierre constituée de deux tranchants droits et parallèles au manche. Ce marteau garni de dents est employé pour la taille des pierres tendres et demi-fermes, servant principalement à égaliser le parement de ces pierres.

moisage ou moisement mode de rassemblement des pièces de bois par dédoublement pour enserrer des éléments afin de les solidariser.

noquet pièce de zinc ou de plomb pliée formant bande métallique dont on garnit les noues, les arêtières ou les rives en pénétration.

pureau partie d'une tuile ou d'une ardoise non recouverte.

ragréage enduction partielle ou discontinue sur une maçonnerie d'un mortier fin spécial pour obturer les cavités et pour niveler les défauts de surface.

relancis technique de restauration d'une maçonnerie consistant à creuser les parties usagées et à les remplacer pour des matériaux neufs.

remaillage remplissage au mortier des trous et des fissures d'un mur.

rivetage assemblage non démontable de pièces métalliques à l'aide de rivets.

tout-venant mélange brut d'agrégats tel qu'il est extrait d'un site ou d'une carrière. Par extension en maçonnerie, pierres brutes, non triées et non calibrées, employées dans un mur au fur et à mesure qu'elles viennent.

volige planche mince d'environ 20 cm de largeur, employée particulièrement dans les couvertures et dans les cloisons. Par extension, ensemble de planches fixées perpendiculairement aux chevrons pour supporter les tuiles.

Fiche Diagnostic

Informations générales

- Coordonnées du propriétaire :

- Adresse du projet (si différente de l'adresse du demandeur) :

- Référent Artisan :

Présentation du projet & acteurs associés

- Nature de l'ouvrage (maison, grange, petit patrimoine, ensemble rural...) :

- Nature du chantier (réhabilitation, restauration, changement d'affectation...) :

- Présence d'une maîtrise d'œuvre : oui/non (préciser les coordonnées du maître d'œuvre) :

- Protection et abords Monuments historiques : oui/non, (Préciser la servitude : ZPPAUP ou AVAP, site inscrit, périmètre MH...) :

- Compatibilité du projet avec les dispositifs d'aide du patrimoine rural non protégé (Département / Fondation du Patrimoine / Région pour les bâtiments patrimoniaux appartenant à la collectivité) :

- Prescriptions techniques existantes (oui/non) :

- Renvoi vers les services de l'Etat et les organismes de conseils : oui/non, UDAP (servitude MH, avis Fondation du Patrimoine) / CAUE :

Fiche diagnostic

Caractéristiques du projet

Analyse du bâtiment existant :

- contexte & environnement :

- description architecturale du bâtiment :

- éléments remarquables de patrimoine (style, décor, ornement, percements...) :

- datation du bâtiment :

- nature des matériaux :

- pathologies/désordres constatés :

- Nature des travaux demandés par le porteur de projet :

- Prescriptions de l'artisan (cf devis détaillé à joindre au diagnostic) :

- Montant du devis (en HT) :

- Renvoi vers autres corps de métiers : oui/non (préciser le corps de métier) :

- Avis général de l'artisan sur le projet (point de vigilance, autres recommandations) :
